



**PRÉFET  
DU FINISTÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# SEMAINE DE L'INTÉGRATION

DU 16 AU 20 OCTOBRE

Dossier de presse

Emploi  
Mobilité  
Accès au logement  
Santé  
Apprentissage du français  
Valeurs de la République et citoyenneté  
Culture et sport  
Engagement citoyen  
Programme AGIR



La deuxième édition de la Semaine de l'intégration en 2022 avait donné lieu à plus de 400 événements organisés partout en France.

L'organisation de cette semaine est désormais le rendez-vous annuel des acteurs de l'intégration et figure dans l'instruction ministérielle du 8 février 2023 relative aux priorités de la politique d'intégration des étrangers primo-arrivants.

Pilotée par la Direction générale des étrangers en France (DGEF) du ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer, cette 3ème édition de la Semaine de l'intégration se tiendra du 16 au 20 octobre 2023.

L'intégration des étrangers primo-arrivants se réalisant avant tout au plus près des territoires, la Semaine de l'intégration a un caractère territorial fort : l'objectif est de mobiliser les acteurs et les partenaires locaux en faveur de l'accueil et de l'intégration de ce public.

Il s'agit de :

- Promouvoir la variété des actions et initiatives prises pour faciliter la réussite des parcours d'intégration de l'ensemble des étrangers primo-arrivants
- Valoriser l'ensemble des partenaires et acteurs impliqués dans notre département pour développer les différentes dimensions de l'intégration :
  - Emploi
  - Accès au logement
  - Santé
  - Apprentissage du français
  - Valeurs de la République et de la citoyenneté
  - Culture / Sport
  - Engagement citoyen
  - Programme AGIR

# Sommaire

Journée de lancement de la Semaine de l'intégration	3
Portraits des primo-arrivants	3
Calendrier des actions prévues dans le Finistère	5
Présentation des partenaires mobilisés	7
17 octobre : cérémonie de naturalisation	10
Acquisition de la nationalité française	11
Statistiques	13
Liste des invités	14



# Journée de lancement de la Semaine de l'intégration

Lundi 16 octobre à 14h00, Alain Espinasse, préfet du Finistère, présidera la réunion de lancement de la Semaine de l'intégration à la mission locale de Quimper, avec les partenaires intervenant dans le cadre de l'intégration des réfugiés et des primo-arrivants. Les actions menées durant la semaine seront présentées par les acteurs qui les portent, en présence de quelques Bénéficiaires de la Protection Internationale accompagnés qui témoigneront de leur parcours d'intégration dans le Finistère.

## Portraits des primo-arrivants



**Wessam ALHEISHAN**, Syrien de 21 ans, scolarisé dans son pays jusqu'en 2021, est arrivé de Guyane en mai 2022. Il s'est ensuite installé avec son frère à Plozévet chez leur cousin en janvier 2023. Wessam a reçu un titre de séjour « Bénéficiaire de la protection subsidiaire l'autorisant à travailler en Guyane ». Il a signé un CIR (*Contrat d'Intégration Républicaine*) le 06 février 2023 et suivi ensuite le parcours linguistique réglementaire OFII au CLPS (*Centre de formation pour adulte*) à Quimper. En février 2023, Wessam contacte la Mission Locale, accompagné par une bénévole de l'Association Accueil Migrants Pays Bigouden. Il débute des cours de français à la Mission Locale de Quimper et assiste également aux spectacles et aux préparations en amont de l'association Très Tôt Théâtre. Au même moment, Wessam intègre le dispositif « Melting Breizh » via la Mission Locale et est accompagné dans sa démarche administrative pour pouvoir modifier son titre de séjour afin qu'il puisse travailler en métropole. La procédure ayant abouti, Wessam a pu intégrer la formation Prépa Avenir FLE le 7 septembre 2023 et a pour projet de devenir conseiller en vente ou pharmacien.

**Modather ADAM ABDALRAHIM**, Soudanais de 23 ans, est arrivé en France en 2020 puis à Rosporden courant de l'été 2022. Durant le mois de mars 2023, il contacte la Mission Locale, signe un CIR et travaille dans la mise en rayons libre-service. Dès le mois d'avril 2023, il suit le parcours réglementaire OFII au CLPS de Quimper. Au mois d'août 2023, il travaille dans l'agro-alimentaire. Modather a intégré la formation Prépa Avenir FLE le 07 septembre 2023. Son projet est de devenir mécanicien.





Syrien de 19 ans et frère de Wessam, **Hussam ALHEISHAN** a été scolarisé dans son pays jusqu'en juin 2021 et est arrivé de Guyane en mai 2022. Il s'est ensuite installé avec son frère à Plozévet chez leur cousin en janvier 2023. Hussam a reçu un titre de séjour « Bénéficiaire de la protection subsidiaire l'autorisant à travailler en Guyane ». Il a signé un CIR le 06 février 2023 et suivi ensuite le parcours linguistique réglementaire OFII au CLPS à Quimper. En février 2023, Hussam contacte la Mission Locale, accompagné par une bénévole de l'Association Accueil Migrants Pays Bigouden. Il débute des cours de français à la Mission Locale de Quimper et assiste également aux spectacles et aux préparations en amont de l'association Très Tôt Théâtre. Au même moment, Hussam intègre le dispositif « Melting Breizh » via la Mission Locale et est accompagné dans sa démarche administrative pour pouvoir modifier son titre de séjour afin qu'il puisse travailler en métropole. La procédure ayant abouti, Hussam a pu intégrer la formation Prépa Avenir FLE le 07 septembre 2023 et a pour projet de devenir mécanicien.

**Mohammad Reza HOSSEIN ZADE**, jeune Afghan de 22 ans qui a été scolarisé en Iran jusqu'en 2018, est arrivé en France en 2021 à Quimper et a contacté la mission locale en novembre 2021, accompagné par un éducateur du CADA (*Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile*) ADOMA. Le CIR est signé le même mois. En février 2022, il intègre le dispositif « Melting Breizh » via la Mission Locale, suit le parcours linguistique réglementaire OFII au CLPS à Quimper ainsi qu'un parcours complémentaire de novembre 2021 à juin 2022, lui permettant ainsi de valider un niveau B1. Après avoir intégré la formation Prépa Avenir FLE de juin à novembre 2022, Mohammad Reza valide un projet de monteur réseaux électriques et télécom. Dans ce cadre, il est accompagné par le GEICQ BTP et effectue deux périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) dans une entreprise comme monteur en réseaux électriques et télécom. Devant améliorer sa communication orale, il n'a pu intégrer une alternance au sein de cette entreprise. Aussi, Mohammad Reza débute des cours de français à la mission locale de Quimper, assiste aux spectacles et aux préparations en amont de l'association Très Tôt Théâtre. Depuis le 19 juin 2016, Mohammad Reza travaille en CDDI (*Contrat à Durée Déterminée d'Insertion*) dans le domaine du déménagement pour Toutencamion. L'objectif est d'avoir un travail et salaire, améliorer sa communication orale en français et avancer sur son projet professionnel, car Mohammad Reza souhaite devenir électricien en apprentissage CAP+ au CFA Bâtiment.



# Calendrier des actions prévues dans le Finistère

## Mardi 17 octobre

**14h00  
à Morlaix**

Visite des bureaux CADA (*Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile*)-CPH puis d'un CPH (*Centre Provisoire d'Hébergement*), géré par l'association Coallia et rencontre avec une personne Bénéficiaire de la Protection Internationale accompagnée sur tous les volets de l'intégration en CADA puis en CPH. L'IBEP (centre de formation professionnelle) et l'association Paroles, présenteront également leurs actions d'accompagnement des BPI à l'apprentissage du Français sur le Pays de Morlaix.

**14h00  
à Guipavas**

Portes ouvertes à l'IFAC-CFA de Brest dédiées aux dispositifs Prépa Apprentissage et CAP 3 ans  
465 Rue de Kerlaurent - 29490 Guipavas

## Mercredi 18 octobre

**10h00  
à Brest**

Atelier numérique proposé par Défis Emplois pour les primo-arrivants dont les BPI - utiliser le numérique, les applications institutionnelles dans ses démarches du quotidien.  
1 Rue Louis Pidoux - 29200 Brest

**14h00  
à Brest**

Visite du salon de l'emploi au centre de formation professionnelle au CLPS de Brest : présentation des parcours d'insertion sociale et professionnelle des stagiaires primo-arrivants en formation d'apprentissage de la langue française.  
4 Rue Ferdinand de Lesseps - 29200 Brest



## Jeudi 19 octobre

**14h00  
à Brest**

Présentation du fonctionnement de l'ABAAFE et des actions d'apprentissage de la langue française proposées aux adultes d'origine étrangère, dont les BPI, et échanges avec les groupes et formateurs présents.

7 Rue Watteau - 29200 Brest

**14h30  
à Quimper**

Visite du Centre de Formation des Apprentis (CFA) du Bâtiment du Finistère avec des jeunes BPI accompagnés par la Mission Locale du Pays de Brest, échanges avec les jeunes présents et en formation.

Présentation de la formation professionnelle diplômante en alternance CAP plus destinée aux jeunes BPI et du dispositif dédié à l'accompagnement des jeunes BPI « Melting Breizh » porté par la Mission Locale du Pays de Brest.

ZA du Moulin des Landes, 1 Rue François-Marie André - Quimper

## Vendredi 20 octobre

**9h30  
à Quimper**

Visite d'un atelier d'apprentissage de la langue française qui se déroule une fois par semaine à la Mission Locale de Quimper, en partenariat avec les bénévoles du Collectif Citoyens Solidaires de Cornouaille et l'association Très Tôt Théâtre.

43 Rue du Président Sadate - 29000 Quimper

**9h30  
à Brest**

Réunion d'information sur le parcours global d'accompagnement des publics allophones vers les fonctions d'Agents de Service Médico-social (ASMS) au GRETA - agence de Brest, à destination des publics allophones, dont les BPI, en recherche d'emploi.

Visite du plateau technique de la formation.

Cité scolaire de Kérichen, Rue Prince de Joinville - 29200 Brest

**14h30  
à Brest**

Atelier organisé par la Croix-Rouge française « jeu du KIJOULOU » autour des droits et devoirs du locataire, pour les BPI qui bénéficient de l'accompagnement vers et dans le logement.

Patronage Laïque du Pilier Rouge, 2 Rue de Fleurus - 29200 Brest

## Présentation des partenaires mobilisés

### La Mission locale du Pays de Cornouaille et du Pays de Brest

Les Missions Locales du Pays de Cornouaille et du Pays de Brest sont des associations Loi 1901 assurant une mission de service public, cofinancée et cogérée par l'État et les collectivités territoriales (Conseil régional, Conseil départemental, communautés de Communes et d'agglomérations) et l'Europe (Fonds social européen).

Elles proposent un accompagnement collectif et/ou individuel aux jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire ou universitaire et une offre de services diversifiée pour les aider dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle.

Leurs missions sont de :

- repérer et mobiliser les jeunes
- les accueillir et les informer
- les orienter
- les accompagner dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur parcours
- appuyer au recrutement et à l'intégration du jeune dans l'emploi.

### Coallia

Coallia est le premier opérateur national du premier accueil des demandeurs d'asile en France. L'association gère, dans le département du Finistère, 1 SPADA (service d'accueil et d'orientation des demandeurs d'asile, primo-arrivants et personnes BPI non hébergés), 1 CADA – 3 sites (Brest, Quimperlé, Morlaix), 1 HUDA (hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile), 1 CAES (centre d'accueil et d'examen des situations). Coallia gère également le CHRS Louis Guilloux à Brest, des lits d'accueil médicalisé et des lits halte soins santé à Brest.

### L'Institut Breton d'Éducation Permanente (IBEP)

L'IBEP est un centre de formation professionnelle qui forme chaque année 8 000 stagiaires en Bretagne. L'IBEP est prestataire de l'OFII pour l'apprentissage du français dans le cadre des parcours d'intégration républicaine des primo-arrivants du Pays de Morlaix.

### L'Association Paroles

L'association Paroles a pour objectif d'aider à l'apprentissage ou à l'approfondissement des savoirs de base (s'exprimer par oral et par écrit en français, lire, compter...). Elle s'adresse à des personnes francophones de plus de 16 ans, illettrées ou non, analphabètes ou non, peu diplômées et souhaitant retravailler les savoirs de base ainsi qu'à des adultes non francophones, lettrés ou non.



## **L'IFAC-CFA Campus des métiers**

L'Ifac est le centre de formation d'apprentis de la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine Bretagne ouest (CCIMBO). Il forme chaque année plus de 2000 alternants et prépare à plus de 30 métiers répartis dans 8 filières via plus de 60 formations en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation, allant du CAP au Bac+5. Les 8 filières sont les suivantes : alimentation ; assistanat-gestion de paie ; automobile ; coiffure ; commerce-vente-management ; esthétique-cosmétique ; hôtellerie-restauration ; santé-pharmacie.

La Prépa Apprentissage s'adresse aux 16-29 ans porteurs d'un projet de formation par l'apprentissage, elle permet aux jeunes de découvrir différents métiers ouverts à l'apprentissage.

## **Défis Emploi Brest**

Défis Emploi Brest est un opérateur territorial du développement économique et de l'emploi sur le territoire du Pays de Brest, qui porte une Maison de l'Emploi et un PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi).

Le Dispositif Adventus porté par Défis Emploi est un dispositif d'accompagnement socio-professionnel dédié aux Bénéficiaires de la Protection Internationale et aux demandeurs d'asile de plus de six mois, mis en place le 1er avril 2019. Adventus a accompagné 357 personnes entre le 1er avril 2019 et le 30 juin 2023 sur le Pays de Brest.

## **Le CLPS de Brest**

Le CLPS intervient dans le grand ouest au plus près des territoires avec 14 centres de formations et 12 antennes. L'offre de formation du CLPS se divise en 3 catégories :

- La formation générale et la remise à niveau
- La formation dédiée à l'apprentissage d'un métier dans les services à la personne, le bâtiment, l'hôtellerie-restauration, l'industrie, la propreté ou la vente et le commerce
- L'accompagnement des projets professionnels tels que les bilans de compétences, l'orientation professionnelle, les validations d'acquis de l'expérience (VAE) et les techniques de retour à l'emploi.

Le CLPS est prestataire de l'OFII sur le Finistère dans le cadre des parcours d'intégration républicaine.

## **L'ABAAFE**

L'Association Brestoise pour l'Alphabétisation et l'Apprentissage du Français pour les Étrangers (ABAAFE) est une association brestoise créée en 1999 où des formateurs bénévoles, eux-mêmes formés en interne, sont encadrés et accompagnés par les salariés. Des partenariats sont engagés avec les acteurs de l'insertion socioprofessionnelle et les structures socioculturelles du bassin brestois.

### **Très Tôt Théâtre**

Scène conventionnée d'intérêt national - Art, Enfance, Jeunesse, Très Tôt Théâtre est une association créée en 2000, dédiée au spectacle pour toute la famille : théâtre, danse, musique, cirque, marionnettes...

### **Collectif Citoyens Solidaires de Cornouaille**

Le collectif met en place et réalise des initiatives et actions visant à développer l'entraide et la solidarité auprès de personnes en grandes difficultés.

### **GRETA**

Les groupements d'établissements publics locaux d'enseignements (GRETA) sont les structures de l'Éducation nationale créées en 2014 qui mutualisent leurs compétences et leurs moyens pour proposer des formations continues pour adultes dans pratiquement tous les domaines professionnels. Ils s'appuient sur les ressources en équipements et en personnels de ces établissements pour construire une offre de formation adaptée à l'économie locale.

### **La Croix-Rouge française**

Association de volontaires et acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, dans les secteurs humanitaire, sanitaire, social, médico-social et de la formation, la Croix-Rouge française pilote un réseau de plus de 600 établissements et services. Regroupant près de 60 000 bénévoles et 18 000 salariés, la Croix-Rouge française intervient au quotidien pour prévenir et éduquer le grand public face aux différents risques sociaux, médicaux ou encore environnementaux, mais également protéger et relever les personnes en situation de vulnérabilité.

# 17 octobre : cérémonie de naturalisation de 31 nouveaux français

## Déroulé de la cérémonie

**Discours d'accueil des naturalisés dans la communauté française par Alain Espinasse, préfet du Finistère**, dans les salons de l'hôtel préfectoral et présentation des élus présents en vue d'un rapprochement entre les naturalisés et le Maire de leur commune de résidence, à l'issue du discours.

**Projection du film** « Devenir français - version 2020 ».

**Appel individuel** des nouveaux français pour remise des livrets d'accueil.

**Hymne national.**



# Acquisition de la nationalité française

## Définition

La nationalité est le lien juridique qui relie un individu à un État déterminé. De ce lien, découlent des obligations à la charge des personnes qui possèdent la qualité de Français, en contrepartie desquelles sont conférés des droits politiques, civils et professionnels, ainsi que le bénéfice des libertés publiques.

La nationalité française peut résulter :

- d'une attribution par filiation (droit du sang) ou par la naissance en France (droit du sol)
- d'une acquisition à la suite d'événements personnels (mariage avec un Français, par exemple)

La nationalité française est attribuée de plein droit à la naissance :

- à l'enfant, légitime ou naturel, dont l'un des parents au moins est Français (droit du sol)
- à l'enfant, légitime ou naturel, né en France lorsque l'un de ses parents au moins y est lui-même né (double droit du sol)

## Obtenir la nationalité française

Par déclaration (mariage avec un Français)

• **Conditions** : le conjoint doit être de nationalité française le jour du mariage et l'avoir conservée depuis lors. Le ressortissant étranger doit vivre en France sans interruption depuis leur mariage, qui doit dater d'au moins quatre ans. La communauté de vie affective et matérielle ne doit pas avoir cessé entre eux depuis leur mariage.

• **Démarche** : le demandeur doit transmettre son dossier à la plateforme de naturalisation dépendant de son lieu de résidence. Une enquête portant sur la continuité de la communauté de vie affective et matérielle du couple est ensuite effectuée. Après réception des conclusions, ils sont convoqués à un entretien pour vérifier ce dernier point ainsi que la nécessité ou non de s'opposer à l'acquisition de la nationalité française pour indignité ou défaut d'assimilation autre que linguistique. Une fois l'entretien terminé, un récépissé est remis au ressortissant étranger.

• **Décision** : le dossier est ensuite transmis pour instruction et décision au ministère de l'Intérieur. Le ministère a un an à partir de la délivrance du récépissé pour prendre sa décision. En cas de décision favorable, celui-ci enregistre la déclaration de nationalité. En cas de décision défavorable, il notifie sa décision motivée au demandeur qui dispose d'un délai de six mois pour la contester devant le tribunal territorialement compétent.

Par décret (naturalisation)

- **Conditions** : le ressortissant étranger doit être majeur, résider depuis au moins cinq ans en France et être titulaire d'un titre de séjour en cours de validité. Il doit prouver son assimilation à la communauté française, notamment par son adhésion aux principes et valeurs essentiels de la République ainsi que par une connaissance suffisante de l'histoire, de la culture et de la société françaises. Le demandeur doit également justifier de sa maîtrise de la langue française. Par ailleurs, son insertion professionnelle constitue une condition essentielle à son intégration en France.
- **Démarche** : le demandeur doit transmettre son dossier à la plateforme de naturalisation dépendant de son lieu de résidence. Une enquête portant sur le comportement civique du ressortissant étranger est effectuée. Son éventuel passé judiciaire en France ou à l'étranger est également contrôlé. Le demandeur est par la suite convoqué à un entretien pour vérifier son assimilation à la communauté française. À l'issue de ce dernier, il doit signer la charte des droits et devoirs du citoyen français. Un récépissé lui est alors remis.
- **Décision** : l'administration dispose de dix-huit mois pour répondre à la demande à partir de la délivrance du récépissé. En cas de décision favorable, un décret de naturalisation est publié au Journal Officiel. En revanche, si les conditions légales ne sont pas remplies ou si l'acquisition de la nationalité française n'est pas envisageable, le ressortissant étranger est notifié du rejet ou de l'ajournement de son dossier. Il a alors deux mois pour faire un recours administratif auprès du ministère de l'Intérieur.

# Données statistiques

## En 2022 dans le Finistère :

- 360 ressortissants étrangers sont devenus français, dont :
- 211 par décret
- 149 par déclaration

Par ailleurs, 86 ressortissants étrangers nés en France ayant déposé une demande d'acquisition de la nationalité française auprès du Tribunal Judiciaire de Quimper ou de Brest avant l'âge de 18 ans sont devenus français par déclaration.

## À l'échelle nationale en 2022 :

- 60 556 ressortissants étrangers sont devenus français par décret
- 51 411 ressortissants étrangers sont devenus français par déclaration

## Cérémonie du 17 octobre 2023 :

31 nouveaux Français invités, représentant 21 pays d'origine :

- Europe : Allemagne, Belgique, Bulgarie, Irlande, Royaume-Uni, Russie, Turquie, Ukraine
- Asie : Thaïlande
- Afrique : Burkina-Faso, Comores, Djibouti, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, République du Congo, Tunisie
- Amérique : Canada, Etats-Unis, Pérou

## Leur seront remis :

- l'ampliation du décret de naturalisation publié au Journal Officiel ou de la déclaration de nationalité enregistrée par le ministère de l'Intérieur
- la lettre de bienvenue du Président de la République
- la charte des droits et devoirs du citoyen français (circulaire du ministère de l'Intérieur en date du 16/10/2012)
- la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789
- un extrait de la Constitution de la Ve République
- un extrait de la Marseillaise
- une plaquette d'information sur l'organisation des pouvoirs publics

## Liste des invités

- M. **THIELEMANS Abdel Malik**, Beuzec-Cap-Sizun, Belgique
- Mme **LACKHOFF ép. GUENEUGUES Kristiane**, Bohars, Allemagne
- Mme **VANGELOVA ép. KERNEIS Vénéta**, Brest, Bulgarie
- M. **NIDHOIM Djounaïd**, Brest, Comores
- M. **THIAM Malick**, Brest, Mali
- M. **TFAI Mohamed**, Brest, Maroc
- Mme **JULIE ép. GARNIER Marie**, Gouesnou, Maurice
- Mme **KRAJAYSRI ép. LEILDE Siriporn**, Brest, Thaïlande
- M. **O'LEARY John**, Carantec, Irlande
- Mme **STRAZHEVA ép. GRISON Alisa**, Châteauneuf-du-Faou, Ukraine
- M. **DENNIS Rodney**, Clohars-Fouesnant, Royaume-Uni
- Mme **PORTUGAL BUSTOS ép. THIEL Elizabeth**, Crozon, Pérou
- Mme **ABDOUS ép. OUAHBI Fatima-Zohra**, Guipavas, Maroc
- M. **CAKAR Sukru**, Guipavas, Turquie
- M. **KOKSAL Enes**, Landerneau, Turquie
- M. **BOURJILA Said**, Lesneven, Maroc
- Mme **RASOLOARIMALALA ép. LE PEMP Hanitra**, Locronan, Madagascar

- Mme **NASEH ép. RICORDEL Hind**, Plonéour-Lanvern, Maroc
- Mme **VERBA ép. PENHOET Iryna**, Plougastel-Daoulas, Ukraine
- M. **CAVANAGH John**, Ploumoguer, Canada
- Mme **BANCKOU ép. ROUE**, Plourin-lès-Morlaix, République du Congo
- M. **SIMPORE Mamadou**, Plouvien, Burkina Faso
- Mme **ANGOH ép. AUDOURENQ Marie**, Pluguffan, Maurice
- Mme **CHIREH WAIS ép. MIGUIL Habon**, Quimper, Djibouti
- Mme **KAZDARI ép. EL AMRANI Safae**, Quimper, Maroc
- Mme **LASRY ép. NAIMI Nihal**, Quimper, Maroc
- Mme **GRUDININA ép. LE CLEZIO Tatiana**, Quimper, Russie
- Mme **URSPRINGER ép. GUILLOU Ashley**, Saint-Evarzec, Etats-Unis
- M. **LEKEU Dominique**, Santec, Belgique
- Mme **MILADI ép. LE GOIC Samira**, Trégourez, Tunisie
- Mme **NAVARRO VALCARCEL ép. ORRIET Brigida**, Trégunc, Pérou





Dossier à retrouver sur : [www.finistere.gouv.fr](http://www.finistere.gouv.fr)

**Contact presse:**

Bureau de la communication interministérielle

Tél: 02 90 77 20 23 / 02 90 77 20 21

Mél: [pref-communication@finistere.gouv.fr](mailto:pref-communication@finistere.gouv.fr)

42, boulevard Duplex

29320 Quimper Cedex

 Préfet du Finistère

 @Préfet29

 Préfecture du Finistère

 [www.finistere.gouv.fr](http://www.finistere.gouv.fr)